VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix Améliorées du Premier District.

COTTAGE DOUBLE,

Nos. 633--635 BERTRAND, Entre les Rues Perdido et Poydras.

COTTAGE DOUBLE RETIRE,

Nos. 639--643 BERTRAND, Entre les Rues Poydras et Perdido.

COTTAGE SIMPLE,

Avec Chemin de Voiture, Ecurie,

No. 622 JOHNSON, Entre les Rues Perdido et Poydras.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos. 2500--2502 THALIE, Coin Freret, et

COTTAGE SIMPLE DANS LE FOND,

No. 1411 RUE FRERET.

COTTAGE DOUBLE,

Nos. 1301--1303 SARATOGA, Coin de la Rue Erato.

JEUDI, 1er JUILLET 1909, A MIDI.,

A la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 Rue Baronne.

Mme JOHN KENNEDY VS ALBERT GEYSER ET ALS.

No 86,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 803 rue Perdido [près chaussée]—JEUDI, le 1er juillet 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour souveraine le 12 mai 1909 et lu et signé le 18 mai 1909 par l'Hon. W. R. Semmerville juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-après désignées, à savoir:

Premier—Un certain lot ou morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt-trois de l'îlet numéro sept, compris entre les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, et ayant, en mesure anglaise, les dimensions suivantes: Le lot vingt-trois est contigu dans le fond au lot numéro neuf mesurant vingt-neuf pieds six pouces, une ligne de face à la rue Bertrand, et s'étendant en profondeur cent six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare du mitoyen du lot de terre désigné par le numéro vingt-deux, et cent douze pieds sept pouces et six lignes sur la ligne qui sépare ledit lot de terre des lots un, deux, trois, quatre et partie du lot cinq, sur un certain plan dressé par Louis Bringier, voyer général, daté du 27 avril 1839, et déposé en l'étude de David L. McCay, alors un notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double avec deux étages dans le fond, contenant de chaque côté environ 6 chambres, cour, hangar, cite ne, etc., retiré du trottoir en arrière d'une jolie grille en fer. Cour sur le devant et dans le fond et allée pavée, portant les Nos municipaux 633 35 rue Bertrand.

Deuxième—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Prieur, Perdido et Bertrand, désigné par le No un sur un plan fait par C. De Armas, député voyer général, le 30 mai 1858, et sur un devis fait par le même voyer et annexé à un acte passé pardevant E. C. Gottschalk, notaire, le 4 août 1856 d'après lequel ledit lot mesure trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Bertrand, trente-cinq pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds un pouce et cinq lignes sur le côté vers la rue Poydras, et cent cinq pieds six pouces et sept lignes sur le côté vers la rue Perdido. Ledit lot était formé du fond de quatre lots de terre désignés séparément par les numéros un, deux, trois, quatre et de l'îlet No sept sur un plan de L. Surgi, daté du 20 avril 1839, et déposé en l'étude de David McCay, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, retiré du trottoir, contenant galerie sur le devant, 3 chambres, chambre de devant et dans le fond de chaque côté, cour et allée pavée; Grillage en fer sur le devant et loué $20 par mois et portant les Nos municipaux 639-643 rue Bertrand.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 30, maintenant îlet No 499, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson, désigné comme lot numéro Quatorze, du dit îlet et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante et un pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Bringier, voyer, daté du 20 avril 1839 et déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois, toit couvert en ardoises, avec chemin pour voiture sur le côté et contenant 5 chambres, dans la cour il y a 2 chambres, hangar, écurie citerne, etc., et loué $15 par mois et portant le numéro municipal 622 rue S Johnson.

Quatrième—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust, maintenant Robertson, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, daté du 18 mai 1856, et déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesure trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Thalie sur cent pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Thalie et Freret.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois, toit couvert en ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, cour, etc., et loué $18 par mois et portant les Nos municipaux 2500 2502 rue Freret. Dans le fond du lot il y a un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, cour, etc., et loué $9 par mois, et portant le No municipal 1411 rue Freret.

Cinquième—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, maintenant Saratoga, Erato Thalie et Franklin, désigné par le numéro huit sur un plan dressé par A. Knoll, architecte, le 12me jour d'octobre 1850 et déposé en l'étude de A. Barnett, ancien notaire en cette ville; le dit lot formant l'encoignure des rues White, maintenant Saratoga et Erato, et mesurant en mesure anglaise trente deux pieds de face à la rue White (maintenant Saratoga) sur quatre vingt dix sept pieds en profondeur et façade à la rue Erato.

Les améliorations consistent en un cottage double avec mansarde, et contenant de chaque côté environ cinq chambres cour, hangar, citerne, etc., et loué $11 par mois, portant les numéros municipaux 1301-1303 rue White (maintenant Saratoga). Dans le fond du lot est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant six chambres, louée $16 par mois, portant le numéro municipal 2110 rue Erato.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou un an deux ans représentée par billets de l'acquéreur, à leur propre ordre et par eux endossé, portant 8 0|0 d'intérêt par an, garantie par hypothèque spéciale sur la propriété avec la réserve du lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant la stipulation de 10 0|0 d honoraire d'avocat. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Legier, notaire, 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

DANS LA SUCCESSION DE LOUIS THERENCE.

No 88 669—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 803 rue Perdido [près-de-chaussée], MERCREDI, le 30 juin 1909, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 mai 1909, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Eilen, (maintenant Liberté) et Race (maintenant Franklin) étant formé par la portion la plus proche des rues Liberté et Franklin du lot désigné par le No 24 sur un plan dressé par G. A. Hedin, I. C., et déposé en l'étude de E. O. Starkie, notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré de la banquette, contenant cuisine 4 chambres, allée pour voiture, cour, hangar, etc., et portant le No municipal 2114 rue Jackson.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur payables en un ou deux ans après la date, avec intérêt au taux de 8 0|0 d'intérêt par an, de la date jusqu'à paiement et garantie dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente pardevant George Unterreiner, notaire, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente et les taxes de 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer 10 0|0 du prix d achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27 29 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boite 113. Nouvelle Orleans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE SIMPLE

A deux Etages, Retirée

523 RUE JOSEPHINE.

Contenant 5 chambres, cabinet de lingerie, galerie sur le devant et sur le côté, sur un des plus grands terrains de la ville.

Succession de Wilhelmina C Walther, épouse de Albert Diettle.

No 89,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 27 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 735 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 17 juin dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Louseau St Thomas et Adèle, lequel lot de terre est une portion d'un lot de terre désigné par la lettre F, sur un plan d'arpentage dressé par Chas G. Del Isle, daté du 7 juillet 1905, et mesurant vingt-six [26] pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur, sur le côté le plus près de la rue St. Thomas de cent quatre-vingt dix-neuf [199] pieds onze [11] pouces et une [1''] ligne, et d'une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Louseau de cent trente-six [136] pieds onze [11''] pouces et sept [7''] lignes, auquel point il s'élargit soixante [60] pieds trois [3''] pouces et quatre [4''] lignes, et de là une deuxième profondeur de soixante trois [63] pieds deux [2''] pouces et quatre [4''] lignes, et ayant une largeur à travers de la ligne du fond de quatre vingt six [86] pieds trois [3''] pouces et quatre [4''] lignes, toutes mesures plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprennent la résidence simple à deux étages, retirée contenant 5 chambres, chambre à bain, cabinet à lingerie, galerie sur le devant et sur le côté, hangars, etc.

Conditions—Comptant les taxes de 1909, devant être payées par l'acquéreur, aussi devant payer pour les certificats hypothèques, transfert, certificats de ville et d'Etat et tous les autres certificats nécessaires.

L'acte de vente pardevant C. A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 juin—24 27—juil 4 11 18 25 27

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur J. Winling vs Harold J. et Frank W. Winling, mineurs.

No 88,444—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 29 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, signé le 29 avril 1909 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No dix (10) d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 30 mai 1909, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Roman et Prieur, et mesurant trente neuf (39) pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, N os 1930-32 rue Dumaine, et contenant trois chambres de chaque côté dans le fonds; il y a une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres de chaque côté, dans la cour un hangar citerne, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Faubourg Tremé, maintenant Deuxième District de cette ville et désigné par le No neuf, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Roman sur un plan par Moe hausen, daté du 9 juin 1845, déposé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville, lequel lot ou portion de terre, mesurant cinquante quatre (54) pieds cinq (5") pouces de face à la rue Prieur, sur trente neuf [39'] pieds cinq [5"] pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison simple en bois couverte en ardoises, No 840 rue Prieur, contenant galerie sur le devant, 4 chambres dans la cour, et il y a un hangar, citerne, etc.

Aussi—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company Stock.

Conditions—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company pour comptant. La propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs et la balance, en un crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être représentés par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles garantissant le paiement des dits billets et l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909.

L'acte de vente pardevant William Benandin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 24 29

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Double En Bois,

Nos 2324-2326 AVENUE TULANE.

Succession de Mme Mary Condon, veuve de Bernhardt Phillips.

No 86,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 739 rue Union—JEUDI, le 15 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 9 juin 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane et les rues Gravier, Mire et Tonti, et désigné par le No 20 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Lamar C. Quintero, notaire en cette ville, le 6me jour d'avril 1903, ledit lot mesurant trente pieds trois pouces (plus ou moins) de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Mary Condon, veuve de Bernhardt Phillips, de la "Hopeful Land Company Ltd", d'après un acte passé pardevant Nicholas B Trist, ancien notaire en cette ville, le 24 mars 1902, enregistré dans le livre des transferts 193, folio 240.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois connu comme 2324-2326 avenue Tulane, contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, chambre à bain, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; et le reste s'il y en a, en un crédit d'un an ou deux, et trois ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1909, faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, et de payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire.

H. E. Upton, avocat pour le demandeur.

13 juin—13 20 27—juil 4 11 18

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

Succession de P. F. HERWIG, No 81,618 Cour Civile de District.

La Magnifique Plantation de Coton,

DANS LA PAROISSE DE CADDO,

Environ 10 Milles de la Ville de Shreveport.

PRES DES PUITS D'HUILE ET DE GAZ.

JEUDI, LE 15 JUILLET 1909, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté du 6 avril 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit:

La magnifique plantation de coton en la paroisse de Caddo, sur la ligne du chemin de fer Texas & Pacific environ dix milles de la ville de Shreveport, Lne à la station Flournoy; le Texas & Pacific Railroad passant au travers de la place entière et connue comme la Plantation Antoine, contenant 960 acres plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., et décrit comme suit

Toute la section vingt-huit (28) et la moitié (1|2) nord de la section trente-trois (33) dans la corporation dix-sept (17) nord range quinze (15) ouest de la paroisse de Caddo dans l'Etat de la Louisiane, contenant neuf cent soixante acres (960), plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moins la réserve de la Texas & Pacific Railroad pour droit de chemin et terrains de la station de soixante douze et demi (72 1|2) acres de terre, décrite comme suit:

Cinquante sept (57) acres de terre en la section vingt huit (28), corporation dix-sept (17) nord, range quinze (15) ouest, dans la paroisse de Caddo] Etat de la Louisiane, à savoir: Commençant à un point de la ligne du centre de la Texas and Pacific Railroad, arpentage 1368 pieds sud 65 degrés, 47 minutes est dans ledit arpentage de la Texas and Pacific Railroad traverse la ligne de borne ouest de ladite section vingt huit au-dessus de la corporation et range, de là nord 18 degrés est 1528 pieds à l'encoignure; de là nord 12 degrés 48 minutes, ouest 417 pieds au coin, de là sud 85 degrés 45 minutes est 774 pieds au coin, de là sud 2 degrés 55 minutes est 905 pieds au coin de la sud 25 degrés 35 minutes est 1964 pieds au coin sur ladite ligne du centre du Texas & Pacific Railroad arpenté, de là nord 65 degrés 47 minutes ouest à ladite ligne du centre 2261 pieds au coin de commencement. Contenant 57 acres, exclusif du droit de voie.

Quinze et demie (15 1|2) acres de terre, étant une certaine étendue de terre à travers la section vingt huit (28), corporation dix-sept (17) Nord, range quinze (15) Ouest dans la Paroisse de Caddo, Etat de la Louisiane, 100 pieds en largeur pour une distance de 3 758 pieds et 150 pieds de largeur pour une distance de 2 000 pieds, ladite distance étant des points suivants, sur ladite ligne de la compagnie du chemin de fer, comme il est maintenant arpenté et situé et devant être construit plus tard, l'étendue de 100 pieds commence à la station 459x71 à la station 470 et aussi de la station 490 à la station 516x29 et l'étendue de 150 pieds commençant à la station 470 et s'étendant à la station 490, une distance de 2.000 pieds ladite distance étant de 50 pieds et 75 pieds respectivement sur chaque côté de la ligne du centre dudit chemin de fer, comme il est maintenant arpenté et situé et devant être construit plus tard, laquelle étendue, collectivement, comprend 15 1|2 acres, plus ou moins, avec privilège d'abattre tous les arbres sur la terre dudit vendeur adjacente à ladite étendue, qui en tombant peuvent atteindre les rails dudit chemin de fer

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un et deux ans, d'montrée par billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'inté ét de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège: l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et de la vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat au cas où un avocat serait employé pour collecter lesdits billets, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et comme part tous les frais usuels tels que hypothèque, transfert, recherche de taxes et certificats, et leur proportion de toutes les taxes pour l'année dans laquelle l'adjudication est faite, toute la propriété vendue sujette au bail, s'il y en a, maintenant existant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de dix pour cent du montant de leur enchère, avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

Girault, Farrar, Chas Rosen et Dart & Kornman, avocats.

13 juin—13 20 27—juil 3 10

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Franz Ohrapka.

No 88,709—Cour Civile de District.

Jeudi, 15 Juillet 1909

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté du 7 juin 1909, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 886, (autrefois No 551) borné par les rues Bonrbon, (autrefois Bagatelle), Prieur, (autrefois Joséphine), Union (maintenant Touro) et Roman (autrefois Solidelle), désigné par le No huit sur un devis annexé à un acte passé le 11 novembre 1851 pardevant Jean Agaisse, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant en mesure américaine 23 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle) sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente; la portion de crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur faits à son propre ordre et par lui endossés garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année courante, pour l'acte de vente pardevant Barsière Rouen notaire, et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

13 juin—13 20 27—juil 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Catharine Dempsey, Veuve de Cornelius Regan.

No 86 414—Cour Civile de District.

JEUDI, 8 JUILLET 1909,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Les Cinq Cottages Doubles formant le coin des rues Thalie et St-Thomas.

Donnant de bons revenus.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, lu et signé le 21 mai 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Tchoupitoulas, Thalie et Erato, et mesurant, plus ou moins, en mesure américaine, 52 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue St-Thomas sur 128 pieds de profondeur et façade, à la rue Thalie, étant la portion de face des lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par A. Moelhauser, voyer, étant la même propriété acquise par le défunt Cornelius Regan par achat de Pierre V. Macarty, par acte pardevant Oscar Drouet, notaire en cette ville, le 30 mai 1874.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets, de l'acquéreur ou acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, ensemble avec les clauses de pénalité de 5 0|0 d honoraires d'avocat, en cas de procès, pour forcer la collection des dits billets. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent devant être assurées par les acquéreurs et les polices devant être transférées au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Les acquéreurs doivent payer pour l'acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, et déposer 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

Jessy Benedict Gessner, avocat.

6 juin—6 13 20 27—juil 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Seibreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,791—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jas P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS COFFELL, Greffier — Favrot & Friedrichs, avocats.

19 juin—19 23 28

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage Double Nos 1618-1620 rue Liberté

Succession de Fidel Haug.

No 89,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 825 rue Union,—JEUDI, le 22 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 juin 1909 et signé le 15 juin 1909, rendu et signé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Benton Euterpe, Liberté et Terpsichore, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 14 sur un plan dressé par Geo T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1840, et déposé en l'étude de Adolphe Mazureau, notaire en cette ville; ledit lot mesurant en mesure américaine trente-deux (32) pieds de face à la rue Liberté sur (125) cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Fidel Haug, de la succession de John S hernbeck, par acte pardevant Walter H Peters, ancien notaire, le 20 mai 1867, enregistré dans le livre des transferts 92, folio 500.

Conditions de la vente—Pour du comptant, dix pour cent (10 0|0) duquel sera payé à l'encanteur, au moment de l'adjudication, la balance à la confirmation de ladite vente, laquelle devra se faire par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, et lequel dit acte sera signé par moi, encanteur qui est spécialement autorisé de transférer et porter les titres en complet.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Boris, avocat pour le plaignant.

20 juin—20 27—juil 4 11 18 22

Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
126 Felicité et Chippewa.
128 Felicité, près Orange.
27 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
183 Harmonie et Carondelet.
92 Bassin près Conti, H & L No 4
.3 Canal et Marais.
[illegible] N. Liberté et St Pierre.
196 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées.
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346